

Charenton

magazine

N° 171 - Juin 2012



**Favoriser l'insertion
des personnes handicapées
par le sport**

Retour en images



4

6

**L'actualité de nos enfants
et de nos jeunes**

9



**Élections législatives :
informations pratiques**

10

**Fleurissement :
entre esthétique et préservation
de l'environnement**

14

DOSSIER



**Favoriser l'insertion
des personnes handicapées
par le sport**

20

**N'attendez pas pour renouveler
votre carte résidant Moneo**

25

**En direct du Conseil
municipal**

21

**L'actualité de la Communauté
de communes**



Charenton magazine N° 171 - juin 2012

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilon**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **APAJH - SESSAD "Les Guiblets" A. Puglierini - M. Fuzon - JP Le Nai - C. Lormier - I. Stéfán - Fotolia**

Mise en page : **C. Doumbé** - Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Les périodes électorales que nous connaissons actuellement constituent un moment essentiel de la vie démocratique de notre pays. Elles impactent fortement notre action municipale car les Maires sont aussi des agents de l'Etat et, à ce titre, ils sont chargés de l'organisation des élections sous l'autorité des Préfets. A Charenton comme ailleurs, une telle préparation reste complexe et les services administratifs sont fortement mobilisés.

Il n'en reste pas moins que les activités communales ne s'arrêtent pas pour autant. Bien au contraire, en cette période de printemps, nombreuses sont les animations et les fêtes scolaires où la convivialité est de mise.

Après la fête des mamans dignement célébrées, la fête des quartiers particulièrement chaleureuse, la brocante du Lions Club toujours attendue, la municipalité prépare d'autres moments de partage et de rencontres comme la boum qui marque la fin de l'année scolaire ou le club d'été place Briand.

Le mois de juin est aussi traditionnellement celui du dénouement des saisons sportives. C'est l'occasion de se réjouir de la bonne santé des clubs charentonnais qui obtiennent d'excellents résultats. Mais au-delà des compétitions et de la formation des jeunes, signalons aussi la solidarité qui anime plusieurs de ces associations. En s'ouvrant aux personnes en situation de handicap, elles leur permettent de pratiquer un sport et de leur offrir un moyen d'insertion dans la vie sociale, comme on pourra le voir à la lecture de notre dossier.

C'est aussi cela qui fait que Charenton est une ville à vivre !

La rédaction

Avis aux lecteurs

En juin 2012 auront lieu les élections législatives, auxquelles le Maire de Charenton prendra part en qualité de suppléant du Député de notre circonscription.

Aussi, dans un souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la législation en matière électorale, "Charenton Magazine" ne comporte plus l'éditorial du Maire jusqu'à la date des élections législatives.

Il était important de le préciser aux Charentonnais qui pourraient s'étonner de cette absence.

Vous retrouverez votre rubrique habituelle, dès le prochain numéro. ■



RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

Des clochettes blanches qui sentent bon l'arrivée du printemps

À l'heure du déjeuner, les résidentes et résidents de la RPA Jeanne d'Albret ont reçu le 30 avril dernier, la visite du Maire de Charenton, du Député-Maire de Maisons-Alfort et de Marie-Louise Freysz, Conseillère municipale déléguée, chargée de la Résidence Jeanne d'Albret. Ils sont venus saluer chacun des locataires en leur remettant un brin de muguet et ils leur ont formulé des souhaits de bonheur.

Ils ont ainsi perpétué une tradition qui remonterait à la Renaissance avec Charles IX qui prit l'habitude dès 1561 d'offrir cette fleur blanche printanière aux femmes de la cour en guise de porte-bonheur.

Touchés par cette charmante attention, les résidents de Jeanne d'Albret ont exprimé leur joie et leur reconnaissance car ces petites clochettes au parfum enivrant et à la beauté délicate améliorent très agréablement leur quotidien. ■



AFC

Visite à l'Assemblée Nationale

Les bénévoles de l'Association des Familles de Charenton ont eu l'opportunité de visiter l'Assemblée Nationale le 21 mai dernier. Une trentaine de membres ont pu parcourir, sur l'invitation de notre Député, ce lieu chargé de mémoire où se sont déroulés les plus grands débats politiques de l'histoire française. L'Assemblée nationale possède un patrimoine artistique et architectural considérable et des archives historiques d'une grande richesse : ainsi, le groupe a apprécié les différents salons attenants à l'hémicycle (Pujol, Delacroix, Casimir-Périer), la salle des Mariannes, la salle des conférences, la bibliothèque décorée par Delacroix, l'hémicycle, la Galerie des Fêtes ainsi que les appartements du Président de l'Assemblée, l'Hôtel de Lassay. Lieu de travail des députés, le Palais Bourbon se situe au cœur de la démocratie, comme le montrent les textes qui régissent le fonctionnement de la V^e République. Représenter le peuple français, légiférer et contrôler l'action du Gouvernement : tel est le triptyque qui guide l'action des 577 députés de la France de métropole et d'Outre-mer. ■



LA BONNE CONDUITE

Journée prévention routière



AMOUREUX DES MOTS

Une dictée des familles sous le signe de la gourmandise

Chocolat. Le champ lexical du chocolat a été éprouvé tout au long de la dictée des familles. Les candidats, l'eau à la bouche et le stylo à la main, ont composé avec attention et concentration, à l'écoute du comédien qui leur dictait le texte. Le 12 mai dernier, petits et grands se sont réunis à l'espace Toffoli, le temps d'un après-midi organisé conjointement par l'Association des Familles de Charenton, Aliaj et la Ville. Truffée de mots gourmands et rédigée par un gourmet de choix, Bernard Pivot, cette dictée a offert à tous un moment de plaisir et de partage.

Un buffet évidemment chocolaté et des animations étaient prévus pour permettre aux 80 candidats de patienter, le temps que la dizaine de correcteurs aient annoté les copies.

Les participants se sont vus offrir des lots pour saluer leurs efforts par des représentants des associations, ainsi que par Marie-Hélène Magne et Patrick Ségalat, respectivement Maire-adjoint à l'éducation et aux associations. Les lauréats ont été chaudement applaudis et citons parmi eux : Imène Najeh (élève de CP), Noémie Addes (collégienne) et Marie-Françoise Rousselet (adulte).

Cette manifestation, organisée pour la 1^{ère} fois à Charenton, s'est révélée être un beau succès intergénérationnel, fort en chocolat ! ■



En mai dernier, un communiqué de la Sécurité routière annonçait une chute du nombre de personnes tuées sur les routes pour les mois de mars et avril. En regard des chiffres de 2011, la baisse de la mortalité routière enregistrée est de 22,2%, soit 80 vies épargnées. C'est sans doute le résultat d'actions menées pour sensibiliser, informer et prévenir auprès des publics.

La Ville de Charenton en est consciente et forte des expériences passées, elle a organisé cette année encore une grande journée thématique sur la place Aristide Briand le 22 mai dernier. Réunissant de nombreux partenaires (Police nationale, Ratp, Maif...) cette journée de prévention routière a permis pour les plus jeunes d'apprendre les usages de la route de façon ludique, et pour un public plus averti de s'informer sur les moyens d'assurer sa sécurité.

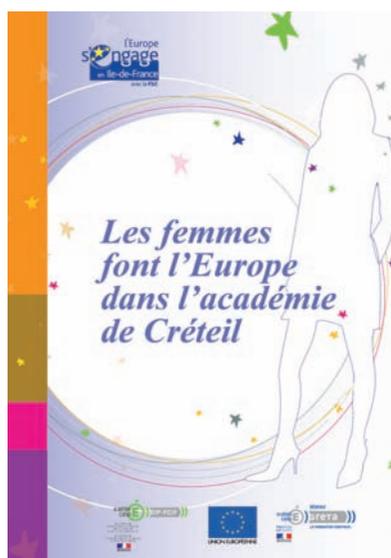
Les expositions présentées, les stands tenus par des professionnels auront montré à tous combien il est important de choisir une conduite respectueuse et prudente, que l'on soit piéton, en 2 roues ou en automobile ! ■

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les femmes font l'Europe

Le Ministère de l'Éducation nationale et le réseau des Greta, largement soutenus par le Fonds Social Européen, affichent leur volonté de promouvoir l'accès des femmes à tous les métiers. Dans le cadre de la semaine de l'Europe, une rencontre a eu lieu le 10 mai dernier au lycée

polyvalent Robert Schuman pour présenter deux projets qui s'inscrivent dans une dynamique de formation. Deux comédiens ont alors introduit le sujet, en évoquant avec humour et finesse la lutte contre les discriminations envers les femmes lors des recrutements. En effet, le premier projet consiste à favoriser l'accès des femmes aux secteurs dits masculins, en promouvant auprès de celles-ci les métiers de l'énergie, comme le chauffage, la plomberie, le froid ou la climatisation. Des modules de découverte de ces métiers vont à ce propos se dérouler jusqu'à fin 2013, pour inciter les femmes à s'orienter vers ce secteur, en



les accompagnant et en les guidant dans leur intégration en entreprise.

Le second volet de cette rencontre concernait l'insertion professionnelle des femmes et personnes en situation de handicap. Pour ce faire, des modules de formation abordant les techniques administratives, les langues et l'expression vont être proposés à ces publics encore trop souvent boudés par le monde du travail. ■

INSCRIPTIONS PÉRI-SCOLAIRES

Une organisation simplifiée pour la rentrée 2012

Dans le souci de faciliter les démarches des parents lors de la rentrée scolaire, des simplifications en terme d'inscriptions annuelles ont été effectuées. Ainsi, contrairement aux années précédentes, vous n'aurez aucune démarche préalable à accomplir sur le site Internet de la Ville avant la rentrée. En effet, la scolarisation de votre enfant dans une école maternelle ou élémentaire à Charenton lui ouvre automatiquement le droit à une inscription aux prestations pour l'année (à l'exception des activités du soir en élémentaire et des accueils de loisirs durant les vacances).

C'est ainsi que dès les premiers jours de la rentrée, les parents recevront une enveloppe contenant un guide de rentrée scolaire avec toutes les précisions sur les conditions d'accueil, de fonctionnement, de tarifs, de facturation ainsi que des fiches à compléter. Pour la sécurité des enfants, mais aussi pour permettre une bonne organisation de l'année scolaire, ces documents devront être remis au plus vite à l'enseignant de votre enfant. Enfin, les inscriptions aux activités du soir pour les élèves du CP au CM2 auront lieu au sein de chaque école élémentaire le **mardi 11 septembre à partir de 18h30** et non plus le jour du Forum des associations. ■



TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les scolaires visitent l'usine d'Ivry-sur-Seine

Afin de découvrir le fonctionnement du centre multi-filières de traitement des déchets ménagers, les enfants de deux classes de CM2 de l'école Aristide Briand ont visité le 22 mai dernier l'usine d'Ivry-sur-Seine. Le Lions Club ayant mis un car à leur disposition, ils ont parcouru l'installation pour comprendre comment les déchets ménagers sont valorisés en matière et en énergie. Cette opération vient compléter la campagne de sensibilisation menée par les ambassadeurs du tri auprès du public scolaire pour responsabiliser les jeunes sur l'importance du recyclage et de la collecte sélective. D'ailleurs, dans une volonté de partager avec le plus grand nombre ses actions, le Syctom propose une journée "portes ouvertes" le **samedi 23 juin, de 10h à 17h**, avec une exposition développant les thèmes de la réduction des déchets, du tri/recyclage et du compostage domestique. Avec un départ de visite toutes les 15 minutes environ, il sera également possible de visiter les lieux. Pour mémoire, le Syctom traite 730 000 tonnes par an de déchets par incinération avec valorisation énergétique et 33 000 tonnes de déchets pré-triés par les habitants dans le centre de tri des collectes sélectives.

Centre du Syctom de l'agglomération parisienne

43, rue Bruneseau - 75013 Paris

Métro : ligne 5 : Mairie d'Ivry-sur-Seine,

Bus 325 : arrêt Victor Hugo

ligne 14 : Bibliothèque François Mitterrand

Renseignements au 01.40.13.17.29 ■



STRASS ET PAILLETTES

5^e édition du Bal des collégiens



Soirée dédiée à la musique, la danse et l'amitié, le Bal des collégiens aura lieu cette année **samedi 23 juin, à partir de 19h**. Les élèves des collèges la Cerisaie et Notre-Dame-des-Missions sont invités à participer à ce grand rendez-vous annuel initié par le Conseil Municipal des Jeunes en 2008. Les jeunes de la commission "évènementielle" cherchaient alors une occasion de réunir les collégiens en créant une manifestation pour fêter le début des vacances scolaires.

Depuis, ce rendez-vous a été pérennisé, avec chaque année un nouveau thème, une nouvelle décoration et de belles surprises. Le thème de cette année, "strass et paillettes" sera l'occasion pour les élèves de la 6^e à la 3^e de revêtir leurs plus belles tenues festives, l'ambiance musicale sera assurée par un DJ professionnel et c'est dans la grande salle de l'espace jeunesse que tous se retrouveront dans un "dance floor" géant.

Une autorisation parentale sera demandée à l'entrée.

Les strass et paillettes sont évidemment recommandés !

Entrée : 2 € - Espace jeunesse - 7 bis, quai de Bercy

Tél. 01.46.76.44.50 - www.aliaj.fr ■



VACANCES SCOLAIRES

Une programmation variée pour goûter aux plaisirs de l'été

Cet été encore, l'équipe d'Aliaj a préparé pour les jeunes une programmation basée sur des sorties en Ile-de-France et des activités sur place. Pour les jeunes de 11 à 14 ans, il sera proposé de nombreuses animations, du lundi au samedi, de 14h à 19h. En retrouvant leurs camarades, ils pourront, au fil de ces animations, se détendre, pratiquer un sport, découvrir, créer et s'amuser ! Sont prévus des mini-camps à thème, des sorties en bases de loisirs, des parcs aquatiques, au bowling, des visites parisiennes, des ateliers ludiques et créatifs. Pour s'inscrire, un dossier individuel d'adhérent devra être rempli en présentant le carnet de santé du jeune, une photo d'identité et le dernier avis d'imposition, afin de calculer la valeur du point "club".

Inscriptions et renseignements dès le 11 juin au 01.46.76.44.50 et sur le www.aliaj.fr - Espace jeunesse - 7 bis, quai de Bercy ■

ESCRIME

Laissez-moi vous conter fleuret !

Le cercle d'escrime Henri IV de Charenton organise une compétition de fleuret le dimanche 10 juin aux gymnases Tony Parker (Ile Martinet) de 9h à 17h. De nombreux enfants de 8 à 14 ans seront accueillis lors de cette manifestation sportive ouverte au public. Cercle d'escrime Henri IV de Charenton - Tél. 01.43.78.96.68 ■

SPEAK ENGLISH IN CHARENTON

Stage d'anglais pour les secondes

Du lundi 18 au vendredi 22 juin, l'association Speak English in Charenton propose aux élèves de 2^{nde} un stage de langue anglaise. Consolidation grammaticale en mini groupe, pratique orale auront pour but d'aider l'élève à trouver des repères solides et à améliorer ses compétences linguistiques.

Tarif : 144 € - Renseignements : Carole Mien au 06.64.91.31.58 ou Stéphanie Lindsey Clark au 01.48.93.57.15

E-mail : speakenglishinch@yahoo.fr ■

AGENDA

A l'Espace Jeunesse :

• vendredi 8 juin à 18h30 :
spectacle de danse africaine
avec l'association N'Goa

• vendredi 15 juin à 19h :
spectacle des ateliers guitare,
percussions et batterie d'Aliaj

• lundi 21 juin à 18h :
fête de la musique organisée
par Aliaj

• samedi 30 juin à 19h :
spectacle de l'atelier chant d'Aliaj ■

ÉCHANGES LINGUISTIQUES

Nos collégiens accueillis dans des familles européennes

Parce que pratiquer des langues vivantes étrangères est essentiel au cursus des étudiants, il existe désormais au sein des collèges de la ville différentes options qui permettent aux jeunes de développer apprentissages et diversité culturelle : les échanges linguistiques.

Charenton a noué au fil du temps des liens étroits avec des villes situées dans plusieurs pays européens. Il existe des jumelages avec Berlin Tempelhof et Büren en Allemagne, Trowbridge en Grande-Bretagne et Borgo Val di Taro en Italie. Des échanges culturels, éducatifs et économiques ayant été officiellement contractés, des rencontres sont organisées régulièrement et contribuent à un enrichissement mutuel.

Über eine Fremdsprache sprechen*



Ainsi, avec le soutien de la section Allemagne du comité de Jumelage, une longue tradition de plus de 30 ans d'échanges existe entre le "Gustav Heinemann Oberschule" et le collège la Cerisaie.

Cette année, 24 jeunes berlinois, âgés de 13 et 14 ans, sont venus séjourner dans les familles charentonnaises au cours du mois de mai, en partageant la vie quotidienne de leurs correspondants et en participant à quelques cours à la Cerisaie.

Pour préparer cette rencontre, ils avaient correspondu par mail et fait connaissance grâce aux réseaux sociaux depuis le mois de février, commençant petit à petit à tisser des liens. Des visites culturelles ont été organisées, avec notamment une découverte du musée du Louvre, la Tour Eiffel et, accompagnés de leurs camarades français, ils ont parcouru les différentes installations de la Cité des Sciences de la Villette, lors d'une grande journée collégiale. Les élèves français, issus des classes bilingues et des classes option européenne, partiront en retour à Berlin en septembre prochain.

Le saviez-vous ?

Dans une classe bi-langue, les élèves étudient deux langues en parallèle, dont l'anglais, dès la sixième à raison de 5 heures hebdomadaires pour les deux langues.

Dans un cursus bilingue, les élèves étudient d'autres disciplines (histoire, sciences...) dans la langue étrangère ou régionale choisie.

Parlare una lingua straniera*

Dernièrement, un groupe d'élèves de la Cerisaie est parti à Borgo Val di Taro, toujours dans le cadre des échanges linguistiques. En pratiquant l'italien sur place, ces jeunes ont pu développer leur sensibilité

aux différences et à la diversité culturelle. En aidant à la réalisation de ces voyages et de ces rencontres entre jeunes, la section Italie du Comité de Jumelage favorise l'ouverture d'esprit et la compréhension d'autres façons de penser et d'agir.

Speak a foreign language*

Jumelée avec Charenton, Trowbridge, en Grande-Bretagne, a également accueilli les collégiens de Charenton scolarisés à Notre-Dame-des Missions. En retour, ces Anglais sont venus passer quelques jours dans notre ville en mai dernier. Le programme a été bien chargé avec de nombreuses visites de sites culturels et les jeunes ont participé aux cours avec leurs correspondants, si bien que les progrès ont été remarquables pour toutes et tous.

Pour poursuivre ces efforts et parce que pratiquer une langue étrangère est un formidable vecteur de connaissance et de compréhension des cultures, la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice propose aux jeunes un séjour estival à Uxbridge, pour les 12/17 ans, avec des cours d'anglais basés sur l'expression orale ainsi que de nombreuses activités et visites.

* Pratiquer une langue étrangère ■





ELECTIONS LÉGISLATIVES

C'est reparti pour 2 tours !

Les 10 et 17 juin, les électeurs français seront une nouvelle fois appelés aux urnes pour élire les 577 députés qui composent l'Assemblée nationale.

Les élections législatives en France permettent d'élire les représentants siégeant pour 5 ans à la chambre basse du Parlement, l'Assemblée nationale. Bien qu'élus localement dans une circonscription, **chaque député représente la Nation toute entière.**

En effet, il a pour mission d'assurer la représentation du peuple, avec diverses fonctions comme celles de participer au travail législatif en déposant des propositions de loi, voter la loi et contrôler l'action du gouvernement.

Le rôle de l'Assemblée nationale est prépondérant, puisqu'elle a le dernier mot en cas de désaccord avec le Sénat.

Pour exercer sa mission de contrôle, le député peut interroger le gouvernement, examiner son action au sein d'une commission, parfois même contrôler l'emploi de l'argent public.

Le calendrier

Les candidatures ont toutes été déposées entre le 14 mai et le 18 mai 2012 à 18 h. Si vous souhaitez connaître l'intégralité des candidats en lice pour la 8^e circonscription, vous pouvez vous rendre sur le site de l'Assemblée nationale dédié à ce scrutin :

www.elections-legislatives.fr/candidats.asp

Les électeurs de France métropolitaine seront invités à se rendre dans les bureaux de vote les **dimanches 10 et 17 juin 2012.**

Ainsi, les députés nouvellement élus pourront officiellement "se mettre au travail" dès le **mercredi 20 juin 2012** à minuit pour un mandat de 5 ans.

Le mode de scrutin

Il s'agit d'un suffrage :

- **universel** : tous les français âgés de 18 ans au moins, jouissant de leurs droits civiques et politiques et ne se trouvant pas dans un cas d'incapacité fixée par la loi peuvent voter ;

- **direct** : les électeurs élisent directement leur représentant et non un collège de "grands électeurs" ;

- **uninominal** : les électeurs choisissent un candidat (et son suppléant) et non une liste de candidats ;

- **à deux tours** : un candidat l'emporte au premier tour s'il obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins 25% des suffrages des inscrits ; en l'absence de vainqueur au premier tour, un second tour est organisé entre les candidats ayant rassemblé au moins 12,5 % des suffrages des inscrits, à l'issue duquel celui qui obtient le plus de voix est élu.

Le saviez-vous ?

Le candidat ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés au second tour est élu. En cas d'égalité du nombre de suffrages obtenus, le candidat le plus âgé des deux est élu.

DÉPLACEMENT

A votre service...



Le Bus service de la ville se tient à la disposition des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées qui ont du mal à se déplacer pour les conduire depuis leur domicile jusqu'à leur bureau de vote, et inversement. Pour cela, il suffit d'appeler le Service Retraités du C.C.A.S. au 01.45.18.36.33. ■

NOUVEAU

Joinville rejoint la 8^e circonscription

Afin de rééquilibrer le nombre d'électeurs par député selon des critères démographiques actualisés et de permettre la création de 11 sièges devant représenter les Français de l'étranger, le découpage des circonscriptions électorales a été adapté et entre en application pour l'élection des 577 députés français de juin. Au total, 33 circonscriptions ont ainsi été créées, 33 supprimées et 11 remodelées.

Jusqu'à alors, le Val-de-Marne comptait 12 circonscriptions législatives. Compte tenu des règles fixées qui prévoient un député par tranche de 125 000 habitants et qu'il ne peut pas y avoir plus de 20% d'écart entre la circonscription la moins peuplée et la circonscription la plus peuplée, c'est dans ce cadre que la 7^e circonscription a disparu. Elle regroupait les cantons de Champigny-sur-Marne ouest, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés ouest qui ont été répartis entre la 5^e, la 1^{ère} et la 8^e circonscription. Cette dernière qui nous intéresse directement comptait déjà les villes de Saint-Maurice, Maisons-Alfort, Charenton et, à présent, celle de Joinville-le-Pont. ■

PROCURATION

Gardez le réflexe !

Les Charentonnais ont été très nombreux à voter par procuration lors de l'élection présidentielle, essentiellement en raison des périodes de congés scolaires.

Si vous ne pouvez être présent sur Charenton les 10 et/ou 17 juin prochains, n'hésitez pas à faire établir une procuration au Tribunal d'Instance (48, rue de Paris) ou au Commissariat de police (26, rue de Conflans). Il suffit de se présenter muni d'une pièce d'identité et de désigner son mandataire* inscrit sur les listes électorales de Charenton.

A noter : les personnes ne pouvant se déplacer doivent contacter le commissariat qui missionnera un agent chez elles pour procéder à l'établissement de la procuration. Attention, un certificat attestant de l'incapacité de se déplacer sera alors demandé. ■

* une seule procuration par mandataire



La période printanière est particulièrement propice au renouvellement du fleurissement. Chaque année, la Ville choisit une thématique qui vient donner la ligne directrice des plantations et des modules de décoration.

Esthétisme et préservation de l'environnement

Après la biodiversité en 2010, la forêt l'an passé, cette nouvelle campagne de fleurissement qui a débuté fin mai et se poursuivra jusqu'à fin juin est résolument tournée vers le respect de

FLEURISSEMENT

Magnifier la nature sans la mettre en danger

l'environnement puisqu'elle privilégie les plantes "sobres" en eau et résistantes aux problèmes phytosanitaires comme les géraniums, les sauges, les œillets d'Indes, les pétunias, etc.

Plus qu'une simple thématique, ce choix vient illustrer la volonté municipale d'un meilleur respect de notre environnement avec un double objectif : économiser l'eau nécessaire aux arrosages et ne plus avoir recours aux insecticides comme aux fongicides (produits chimiques permettant de lutter contre les maladies liées aux champignons) tout en garantissant aux parterres de la ville une richesse de couleurs et un esthétisme chers aux Charentonnais.

Suspensions fleuries : un succès depuis 10 ans !

Par ailleurs, comme chaque année depuis maintenant 10 ans, les candélabres, mâts et barrières vont être agrémentés de compositions florales variées. Le succès rencontré par ce type de fleurissement est tel que la Ville est passée de 3 rues



ainsi parées en 2002 à 23 cette année. Toutefois, eu égard au coût d'entretien de ce type d'installation, il est difficile d'en doter massivement l'ensemble de la ville.

Là encore, la recherche d'esthétisme n'est pas la seule règle qui détermine l'utilisation de certaines espèces. En effet, les compositions sont réalisées en fonction de chaque lieu selon son environnement (ensoleillement, couloirs de vent, etc.) et des futurs besoins d'entretien des végétaux nécessaires à les maintenir dans des conditions, somme toutes, assez particulières.

Tous les ingrédients sont donc là pour que Charenton séduise les Charentonnais mais aussi les gens qui traversent notre ville.

Néanmoins, n'oublions pas que la nature conserve ses droits et que la qualité des fleurissements dépendra essentiellement de la clémence de la météo des prochaines semaines mais aussi du respect des plantations. ■

ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ, CELA SE MET EN PLACE

Un règlement de voirie pour concilier activité commerciale et déplacements piétonniers



Afin de concilier les attentes de tous les usagers (conducteurs, piétons, riverains et commerçants) du domaine public, la Ville a mis en place un règlement de voirie. Dans son numéro de mars dernier, Charenton Magazine vous annonçait l'application prochaine de ce règlement notamment pour permettre aux commerces de développer leur activités grâce à la mise en place en toute légalité et en toute sécurité de terrasses, chevalets, enseignes, étalages, présentoirs, etc.

Depuis quelques semaines, les équipes en charge de cette opération vont à la rencontre des commerçants afin de leur présenter ce règlement, recenser leurs besoins, les accompagner dans leurs démarches ou répondre à leurs questions relatives à la vie de leur commerce. C'est ainsi un véritable travail partenarial qui s'intensifie aujourd'hui entre la commune et les commerçants locaux pour apporter aux habitants des services d'une qualité sans cesse accrue, de l'animation, de l'activité... en somme une véritable dynamique pour toute la ville. Ce règlement de voirie tient également compte des piétons, des emplacements de stationnement et, plus généralement, du respect de la liberté de circulation dans l'espace public. ■

CHEMIN DE HALAGE

Ensemble, on est plus fort

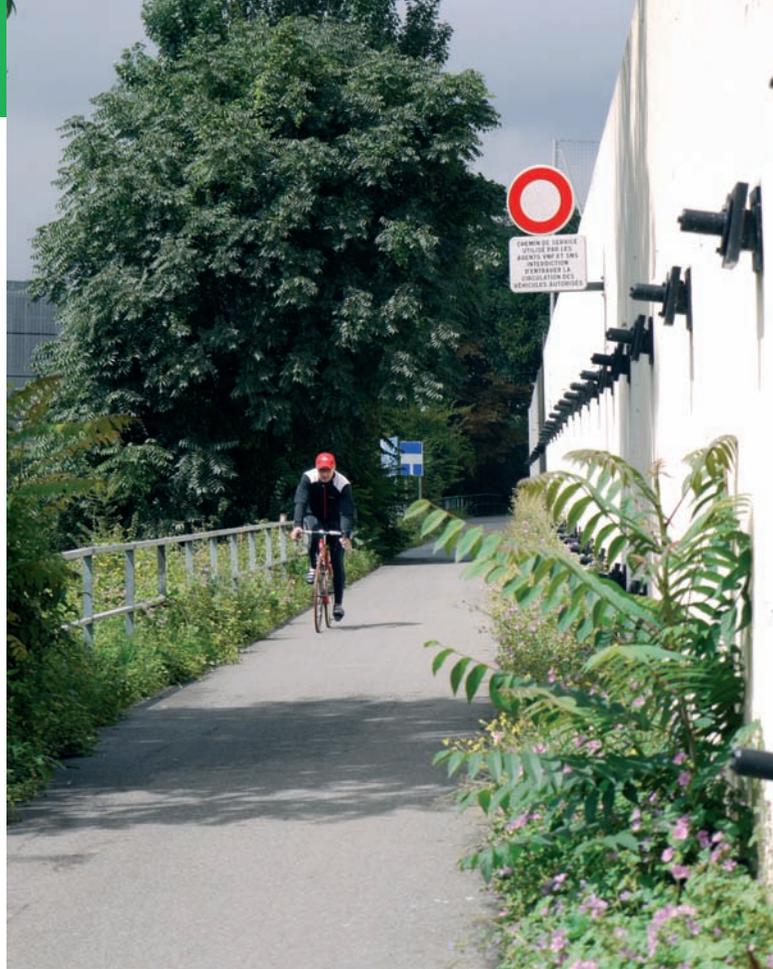
Le chemin de halage longe la Seine puis la Marne sur les territoires de Charenton et de Saint-Maurice. Son bon entretien, jusqu'alors confié à la Communauté de communes, a fait peu à peu de cet espace un lieu très prisé des promeneurs et des cyclistes.

Cette situation récente impose aujourd'hui aux deux villes de lui porter un soin encore plus attentif tant pour en assurer l'attrait que pour garantir la sécurité de ses usagers toujours plus nombreux.

C'est pourquoi, la Ville de Charenton a décidé de renforcer l'entretien de cette voie en mettant à disposition ses propres équipes des Espaces verts. Ces interventions concernent l'ensemble du chemin tant sur Charenton que sur Saint-Maurice à l'exception de deux tronçons respectivement gérés par le Conseil général (côté A4 entre le Pont Nelson Mandela et Paris) et les Voies Navigables de France (au droit de l'écluse sur Saint-Maurice).

Cette opération a débuté en mai dernier, une période particulièrement opportune car la pluviométrie et la douceur observées en début de printemps avaient largement favorisé la pousse des parties enherbées et le développement des végétaux qui tendaient à déborder sur le couloir de promenade.

Grâce aux interventions régulières des équipes, tout sera mis en œuvre pour que les bordures de la piste soient tondues et les arbustes taillés. Cependant, il s'agira aussi de conserver des îlots à l'état "sauvage" pour



maintenir l'aspect boisé de l'endroit et ainsi favoriser la sauvegarde de la diversité des espèces végétales et animales présentes sur le site.

Bien entendu, cet entretien sera complété par un nettoyage assidu des voies sur berges pour soutenir le travail bénévole d'associations qui éliminent périodiquement les trop nombreux déchets abandonnés par des promeneurs indéclicats. ■

RUE DE PARIS SEMI-PIÉTONNE

Le changement de sens adopté



Lors d'une réunion publique organisée avec les habitants, bon nombre de participants avaient soulevé la dangerosité que pouvait représenter la fréquentation de la partie semi-piétonne de la rue de Paris tant certains automobilistes empruntaient cette voie "partagée" sans aucune considération pour les piétons et le respect des limitations de vitesse (20 km/h).

La Ville avait alors proposé de lancer, dès le 9 janvier dernier, une période de test qui consistait à changer le sens de circulation de la rue afin d'en limiter l'utilisation par les automobilistes et ainsi améliorer la qualité de vie dans cette rue.

Cette expérience devait s'écouler sur 6 mois mais ce changement de sens a été plébiscité par les riverains et les commerçants et conforté par le comptage des véhicules qui empruntent cette rue. Il a donc été décidé, après 5 mois d'expérience, d'adopter définitivement ce sens de circulation. ■

STATION RATP "LIBERTÉ"

Fermeture provisoire !

Depuis la mi-janvier, la RATP a lancé un vaste chantier de modernisation de la station de métro "Liberté". Initialement, tout était prévu pour éviter la fermeture de la station au cours de ce vaste chantier qui devait courir jusqu'au 30 novembre prochain.

Malheureusement, au fil des interventions, des difficultés et un alourdissement des travaux à effectuer se sont fait jour. Aussi, malgré la gêne que cette interruption de service de la station va occasionner aux usagers, la RATP, qui souhaite avant tout assurer la sécurité de ses passagers, va être dans l'obligation de fermer la station "Liberté" de la ligne 8 du **lundi 2 juillet au mercredi 29 août inclus**. Le trafic, quant à lui, ne sera pas interrompu et les rames fonctionneront normalement dans les deux sens sans toutefois marquer l'arrêt à la station "Liberté". La Ville a demandé à la RATP la mise en place d'un système de remplacement.

A compter du mois de septembre, les interventions initialement prévues reprendront leur cours en conservant la desserte de la station, mais avec un nouveau calendrier qui fera courir le chantier jusqu'en mai 2013. ■



AVENUE DE LA LIBERTÉ

Un tapis tout neuf !

Le Maire de Charenton a interrogé en février dernier Christian Favier, Président du Conseil général, alors en visite sur Charenton, sur la nécessité de réaliser des travaux de **rénovation de la chaussée de l'avenue de la Liberté (RD154)** entre la rue de Paris et la rue de Conflans. Ce dernier a pu constater par lui-même la légitimité de la requête et a demandé à ses services de procéder à la rénovation de cette route départementale. Les travaux se dérouleront en deux étapes. La reprise du tapis, tout d'abord, qui est programmée entre le **jeudi 5 juillet 20h jusqu'au vendredi 6 juillet 6h**. Cette intervention nécessitera la fermeture complète du tronçon concerné à la circulation comme au stationnement. Une déviation sera mise en place y compris pour le bus 180 qui emprunte cette voie. Ensuite, dans la nuit du **lundi 9 juillet (21h) au mardi 10 juillet (6h)**, les équipes établiront le marquage au sol. Cette opération sera réalisée sous balisage ce qui signifie que la circulation ne sera pas interrompue. Il faut souligner que ces travaux seront exécutés de nuit afin de requérir moins de temps et de minimiser les conséquences sur la circulation dans cette artère très empruntée. ■



MAJORATION DES DROITS À CONSTRUIRE

Changement d'agenda !

Depuis la parution du dernier numéro de Charenton Magazine dans lequel nous vous annonçons les modalités d'information à propos de la loi relative à la majoration des droits à construire, l'Etat a donné aux collectivités territoriales du Val-de-Marne de nouvelles précisions quant aux modalités d'application de cette procédure.

En effet, le ministère du Développement Durable a transmis aux communes une note développant par le détail les indications utiles pour mettre en œuvre cette loi sur le terrain. De plus, en juin, l'Etat va définir le cadre de l'enquête publique.

C'est pourquoi, Charenton qui avait tout mis en place pour proposer aux habitants une note explicative et mettre à leur disposition un registre dès le 29 mai, va devoir repousser cette consultation publique à la rentrée de septembre 2012. Cette décision sera officialisée par une délibération du Conseil municipal proposée en juillet prochain. ■

ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Quand les danseuses enchantent la RPA

Un spectacle de danse classique a été organisé conjointement le samedi 14 avril par la Résidence Jeanne d'Albret et l'Académie de Danse (représentée par Madame Bise, présidente de l'association et Delphine Hourdillé, professeur de danse classique).

Ce fut une première très appréciée, le répertoire musical permettant aisément au public d'accéder à un monde imaginaire d'une grande richesse. La grâce et l'élégance des danseuses les plus aguerries, ainsi que la timidité et la tendresse des plus jeunes ont séduit les retraités conquis par la magie de la danse.

Un bel exemple d'action intergénérationnelle dont chacun souhaite la reconduction l'année prochaine. ■



PRÉVENTION

Atelier gym mémoire

L'atelier gym mémoire organisé depuis le 9 mars les vendredis après-midi à la Résidence Jeanne d'Albret, en partenariat avec le Comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire du Val-de-Marne, sous la houlette d'un animateur diplômé a rencontré un grand succès auprès des retraités.

Organisées régulièrement par le CCAS et son service Retraités, ces actions corps et mémoire ont été fort appréciées et ont révélé tout leur intérêt dans le cadre d'une démarche de prévention. ■

DISPOSITIF PRÉVENTION CANICULE

C'est si simple de s'inscrire

Comme les années passées, la ville renouvelle son dispositif de prévention de la canicule auprès de sa population la plus exposée. Ainsi, si vous avez 65 ans ou plus, 60 ans et plus et si vous êtes reconnus inaptes au travail ou encore si vous avez la reconnaissance adulte handicapé, vous recevrez un courrier adressé par le service Retraités vous invitant à vous inscrire au dispositif de prévention canicule.

Cette inscription est gratuite et absolument confidentielle. Elle permet aux agents du Centre Communal d'Action Sociale en cas de grande chaleur et de lancement du plan d'alerte et d'urgence, de joindre rapidement les personnes isolées afin de s'assurer de leur bon état de santé et de leur prodiguer des conseils et une assistance en cas de problème.

CCAS - service Retraités - Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux.
Ligne canicule : 01.45.18.36.32. ■



Se mobiliser pour faciliter la vie quotidienne dans la ville des personnes en situation de handicap, la municipalité en a fait une priorité. Parmi nombre de réalisations matérielles et concrètes, la Ville favorise l'accessibilité aux pratiques sportives, gage d'une meilleure insertion de ces publics dans la vie sociale.



HANDICAP

Favoriser l'insertion par le sport

Depuis de nombreuses années, la Ville s'engage pour l'intégration des personnes atteintes de handicap.

Acte fort s'il en est, Charenton, dès 2004, a fait le choix de créer au sein de son Conseil municipal une commission "Accessibilité et Handicap" aujourd'hui appelée "Ville Handicap".

Animée par le Docteur Michel Van den Akker, Conseiller municipal, elle est composée d'élus de toutes tendances, d'associations traitant du handicap, de représentants des commerçants, du C.C.A.S. et d'habitants.

Le handicap au cœur des préoccupations de Charenton

Avec la loi de 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, ses attributions n'ont cessé de croître, notamment en matière d'accessibilité. Pour autant, ses domaines de compétences ne

se limitent pas à veiller à ce que les établissements accueillant du public répondent aux normes.

En effet, la commission, et à travers elle la municipalité, visent à faciliter et à agrémenter la vie quotidienne des Charentonnais en situation de handicap.

La mairie elle-même, dans sa gestion du personnel tient à être irréprochable : c'est ainsi que depuis de nombreuses années, elle a choisi de réserver 6% minimum de ses effectifs à l'embauche de personnes handicapées.

En 2012, elle va franchir un nouveau cap. En effet, la Ville va signer, aux côtés de Saint-Maurice et de la Communauté de communes une convention avec le Fonds d'Intervention pour les Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP).

Celle-ci va permettre aux trois collectivités d'améliorer les actions menées en faveur des agents concernés.

Plus largement sur son territoire et celui de la Communauté de communes, Charenton met en place des opérations en direction de ce public.

Ainsi, par exemple, en 2010, l'hôpital National de Saint-Maurice, la Compagnie Mi-Peau Mi-Pierre et la direction de la culture se sont associés dans la mise en œuvre d'un projet innovant, intitulé "Des marionnettes à l'hôpital".

Cette opération, destinée aux enfants hospitalisés de 8 à 12 ans, consistait à proposer à ces jeunes un parcours artistique, notamment ponctué par des ateliers de créations de marionnettes et une restitution publique devant un jeune public.



ion

La Ville a choisi d'axer prioritairement ses actions en matière de handicap en direction des enfants. Ceci se traduit, entre autres, par la mise en accessibilité des écoles de la ville année après année.

Qui dit mise en accessibilité, ne dit pas seulement l'installation de rampes ou d'ascenseurs. Cela se traduit aussi par la mise en place d'une signalétique permettant à des enfants malvoyants de fréquenter les mêmes écoles que les autres ; preuve que des gestes simples comme une mise en peinture ou la création de panneaux adaptés peuvent tout changer !

De même que tout nouvel espace sportif est expressément construit selon les normes d'accessibilité, comme les gymnases Tony Parker par exemple, un soin attentif est porté à l'adaptation des complexes plus anciens comme l'espace Nelson Paillou. Là, les vestiaires et les

sanitaires ont été reconfigurés et 18 emplacements pour fauteuils roulants sont désormais réservés au sein des tribunes grâce à l'installation de gradins télescopiques.

Vecteur d'intégration sociale : le sport s'ouvre aux personnes handicapées

Adapter la ville et les comportements aux personnes handicapées ne suffit pas. Il faut également permettre à ses habitants de s'intégrer socialement.

La pratique sportive est une façon efficace et plaisante d'y parvenir.

Dès 2006, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont souhaité travailler autour de ce postulat et ont ainsi proposé d'organiser des rencontres Handisport.

Au stade Henri Guérin, en partenariat avec la Ville, des collégiens de la Cerisaie et des joueurs

de basket-ball de la Saint-Charles avaient découvert ensemble la pratique du basket-fauteuil, grâce à des ateliers présentés par l'association CAP Sport Art Aventure Amitié.

Ce projet exemplaire avait permis à tous de prendre conscience des difficultés rencontrées mais aussi du plaisir à se dépasser.

Plus tard, en 2010, ce sont les lycéens de Robert Schuman, lors de la mise en place du projet "Challenge fair-play", qui ont eu la chance de rencontrer des athlètes de l'équipe de France paralympique de basket et de tennis de table. Leurs témoignages avaient enrichi cette rencontre, lui conférant un caractère à la fois sportif et citoyen.

De leurs côtés, les associations sportives de Charenton militent activement pour ouvrir leurs pratiques à tous.

Plongée, aikido yoga, escalade, boxe, tennis de table, athlétisme, gymnastique, karaté et danse : le choix ne cesse de s'élargir chaque année, malgré les difficultés en matière de matériel, de personnel et de formation que cet engagement représente.

C'est pourquoi la Ville contribue à cet effort associatif en subventionnant la formation des encadrants, ainsi que de ses propres agents municipaux.

Elle participera le **samedi 9 juin (de 14h30 à 16h30)**, aux côtés de membres du Lions Club, parrains de la manifestation, à l'inauguration de la section "tout handicap" de Charenton tennis de table.



Jean-Philippe Cerruti, président du club se dit *"heureux que Charenton tennis de table puisse enfin, dans le cadre de sa démarche citoyenne et intergénérationnelle, ouvrir sa section tout handicap : nous l'attendions depuis longtemps. Grâce à l'action énergique de l'équipe municipale, nous pouvons désormais accueillir à Nelson Paillou des sportifs handicapés aux côtés des valides."*



Un partenariat avec l'APAJH

Par ailleurs, Charenton complète son investissement en mettant en place des partenariats avec des structures extérieures : dernier exemple en date, une collaboration avec "Les Guiblets", Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) de la fédération des Apajh (association pour adultes et jeunes handicapés).

C'est ainsi qu'en début d'année 2012 ont eu lieu les premiers échanges, entre Charenton et l'association. Cette dernière était à la recherche de locaux pour proposer aux jeunes de sa structure, des activités relevant à la fois du loisir et de la rééducation. Le partenariat a abouti à la mise à disposition des équipements Tony Parker et Télémaco Gouin pendant les vacances scolaires de février et de printemps.

Dans les gymnases Tony Parker, cadre à la fois moderne, rassurant et adapté, Benoît, Moustafa et leurs camarades ont fait leurs premiers dribbles, entourés d'une équipe spécialisée. Pour ce faire, les paniers avaient été abaissés, les jeunes avaient revêtu des maillots rouges ou bleus et c'est avec enthousiasme qu'ils se sont affrontés en équipes.

Pour les plus jeunes, ce sont des séances d'initiation au judo qui ont eu lieu quelques jours après. Encadrés par des professionnels, ils ont pu vivre un instant privilégié, où il se sont sentis guidés, reconnus et capables ; un instant enfin où l'on ne parle pas de handicap mais de capacités.

Durant les vacances de printemps, ce sont les nageurs et les poloïstes en herbe qui se sont retrouvés à la piscine Télémaco Gouin. Cette expérience ludique fut une véritable réussite car elle leur a permis de rapidement prendre confiance en eux.

Stimulantes, amusantes, ces séances collectives ont été un parfait complément du processus de rééducation et de réadaptation des jeunes ; mais elles ont surtout rappelé aux participants les valeurs essentielles du sport : celles du respect de soi, de l'adversaire, des règles du jeu, la solidarité et l'esprit d'équipe...

Ce partenariat entre l'association Apajh et la Ville est résolument innovant, il contribue à l'épanouissement et à l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de handicap en "milieu ordinaire". Il se poursuivra par une grande journée de rencontres sportives en juillet prochain. Charenton Magazine ne manquera pas de vous en informer dans un prochain numéro. ■

Les vertus de la piscine pour la rééducation

Les kinésithérapeutes utilisent des programmes de rééducation en piscine chauffée (balnéothérapie) en recherchant principalement un travail en apesanteur et le relâchement du tonus musculaire. Explications par l'une des kinésithérapeutes des "Guiblets".

"L'eau, par ses qualités physiques, procure un effet massant, circulatoire et lorsque qu'elle est chaude elle favorise la relaxation. La portance de l'eau soulage le poids pour les personnes qui ont des difficultés à marcher ou à se mouvoir. La résistance à l'eau augmente le potentiel musculaire permettant ainsi d'optimiser les effets de la technique manuelle en rééducation."

L'activité en milieu aquatique est donc particulièrement conseillée à certaines personnes présentant des déficiences motrices. De plus, comme la plupart des sports, elle active les fonctions vitales et augmente les capacités respiratoires. Elle procure des sensations nouvelles dans l'eau et favorise la détente et le bien-être."



Benoît Gailhac,
Maire adjoint chargé des sports

"Charenton a la volonté de développer l'insertion sportive des personnes en situation de handicap. Le projet n'est pas aisé et exige de répondre à de nombreuses questions : comment inciter les personnes concernées à pratiquer des activités sportives ? Quelles activités adaptées leur offrir ? Comment aménager les structures, les apprentissages et les encadrements à leurs contraintes ?"

Pour construire un projet durable, la Ville a choisi de travailler de manière collégiale avec la commission Ville Handicap présidée par le Docteur Michel Van den Akker, Conseiller municipal délégué, la Direction des sports et les présidents d'associations sportives.

En mutualisant nos compétences et notre envie de faire avancer cette pratique sportive spécifique, nous espérons offrir aux personnes en situation de handicap le même accès qu'aux valides.

L'objectif est d'inclure l'activité sportive dans le quotidien des personnes handicapées et de proposer des opérations ponctuelles, comme ce fut le cas dernièrement avec l'association APAJH." ■



BALCONS FLEURIS

Inscriptions au concours jusqu'au 16 juin

Individuel

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél :

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue : **à préciser**

Balcons visibles à quel étage : **à préciser**

Désire participer au concours 2012 des balcons fleuris à titre individuel

Catégorie 1 : Balcons et terrasses

Catégorie 3 : Commerces

Catégorie 4 : Jardins privatifs

Cochez la case correspondante.

Immeuble Collectif

Adresse de l'immeuble :

Personne à contacter pour l'immeuble (**1 seul interlocuteur**)

E-mail :

Tél :

Nombre de participants dans l'immeuble :

Désire participer au concours 2012 des balcons fleuris à titre collectif

Catégorie 2 : Immeubles collectifs

ON NE PEUT S'INSCRIRE QUE DANS UNE SEULE CATÉGORIE.

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 16 juin 2012**, dûment complété, à la Direction de la Communication Hôtel de Ville 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont.

Si vous avez la main verte et que vous vous régalez à entretenir vos terrasses, balcons, jardins privatifs, vous ne pouvez manquer cette opération ! Le concours des Balcons fleuris, pour la 7^e année consécutive, est ouvert à tous et permet d'embellir la ville, en prolongeant le travail des jardiniers municipaux. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 juin.

Inscriptions : www.charenton.fr

ou par courrier (bulletins d'inscription ci-contre)

Renseignements au 01.46.76.48.12 - communication@charenton.fr ■

L'ÉCOLE EST FINIE !



Depuis plusieurs années, la boum géante organisée sur la place Aristide Briand rencontre un grand succès auprès des Charentonnais, petits et grands. Pour célébrer le début des grandes vacances, la Ville organise une soirée festive où chacun pourra danser, s'amuser et profiter d'une programmation musicale animée par un DJ professionnel. L'édition 2012 de ce rendez-vous de l'été se déroulera le **samedi 7 juillet**. De 19h30 à minuit, à ciel ouvert, les musiques s'enchaîneront pour le plaisir de tous, entraînant chorégraphies et déhanchements.

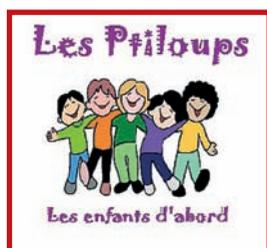
La nouveauté de cette année : un podium, sur lequel les plus audacieux viendront danser et dynamiser l'ambiance ! Une tempête de tubes promet de s'abattre sur la place et avec elle, de la bonne humeur et des rythmes endiablés ! Tout sera prêt pour une fête qui marquera l'ouverture des vacances estivales en beauté, avec des animations, des bars à eaux et à sirops. Si rien que d'y penser, vous en perdez la tête, c'est que l'école est finie... ■



NOUVEAU RESTAURANT

La Villa ouvre ses portes à Charenton

Etablissement bien connu des Charentonnais, l'Alliance était située au 121, rue de Paris depuis 1968. M. et Mme Ferreira abordent désormais d'autres projets dans un comté français bien connu pour sa gastronomie, le Périgord. Trois associés ont repris l'établissement : deux frères, Franck et Laurent Krief ainsi que le Charentonnais Franck Tapia. Ils sont déjà connus à Charenton pour diriger, depuis 5 ans, le restaurant japonais "Nissaïa". Ensemble, ils ont décidé de conserver l'esprit de cuisine traditionnelle française, en apportant une décoration "lounge". C'est ainsi qu'à "la Villa", les lumières, le mobilier et les couleurs prune et taupe sont orientés vers une tendance douce et feutrée. La carte propose depuis le 1^{er} mars des plats et des menus conçus avec des produits frais et variés. Avec 58 couverts, le restaurant, déjà salué par la presse spécialisée, est ouvert midi et soir et peut même accueillir des soirées privatisées, notamment dans la véranda. Le midi, il est proposé une formule déjeuner dès 17,90 €, alors ne manquez pas de venir tester ce nouveau rendez-vous culinaire ! **La Villa - Ouvert du dimanche au vendredi midi - Restaurant lounge cuisine traditionnelle française - 121, rue de Paris réservations au 01.43.68.03.71 - www.lavilladecharenton.fr** ■



LES ENFANTS D'ABORD

Faire garder ses "Ptiloups"

Trouver une personne de confiance pour faire garder son enfant n'est pas chose aisée. C'est en partant de sa propre expérience de mère qu'Aga Krupa a pensé monter son agence de service à la personne, spécialisée dans la garde d'enfants de plus de 3 ans. Ce mode de garde propose aux familles des prises en charge de leurs petits de façon régulière, à la sortie de l'école (avec goûter, activités d'éveil...), ponctuelles (à la journée ou en soirée) ou en période de vacances scolaires. Après un premier entretien avec les parents pour déterminer ensemble vos besoins et vos attentes, Aga vous proposera un devis personnalisé, gratuit et sans engagement. Les intervenantes se déplacent à votre domicile, sur Charenton et Saint-Maurice. Vos enfants ayant besoin de repères simples et réguliers, l'objectif est de maintenir la même intervenante le plus souvent possible. L'agence des "Ptiloups" assure donc un service de qualité et de proximité, à dimension humaine. Les familles peuvent bénéficier d'aides financières de la CAF (en fonction des revenus, de l'âge et du nombre d'enfants) et de déductions d'impôts. Alors pour organiser les vacances scolaires ou préparer la rentrée de vos enfants, vous pouvez dès à présent contacter cette agence, qui souhaite évoluer pour le bien-être des petits, avec la confiance des parents. **Les Ptiloups - Tél.01.43.68.53.17 - www.lesptiloups.com - Mail : info@lesptiloups.com** ■

ANNIVERSAIRE

Les 31 ans du Paris-Lisbonne

Le restaurant "Paris-Lisbonne" est un établissement familial et convivial situé à l'entrée de la ville. Jacinto et Thérèse Duarte, les propriétaires, viennent de fêter les 31 ans de l'établissement. A leur arrivée en France en 1981, ils ont choisi de s'installer tout près de la porte de Charenton, terminus des cars en provenance du Portugal. Depuis, avec leurs 3 filles, ils se relaient pour accueillir les clients chaque jour, de 6h30 à minuit. Pour boire un café, regarder un match de foot, se retrouver entre amis ou manger, chacun ici peut y trouver son compte. Le chef cuisinier concocte des spécialités françaises comme le coq au vin ou portugaises avec la "feijoada*". La carte comporte également de nombreux plats à base de morue. La famille Duarte s'emploie avec simplicité et chaleur humaine à recevoir les habitués, mais aussi les touristes logés dans les hôtels à proximité. Dernière précision : le menu (entrée/plat/dessert) est fixé à 10,50 € midi et soir ! **Le "Paris-Lisbonne" - 195, rue de Paris - Tél. 01.43.68.32.29** ■

* Plat composé de haricots noirs, de riz et de viande de porc





CARTE RÉSIDANT MONEO

N'attendez plus pour renouveler votre carte !

Vous êtes détenteur d'une carte résidant Moneo pour le paiement du stationnement résidentiel sur les horodateurs de la ville. Votre carte résidant Moneo arrive à échéance au 30 juin 2012. N'attendez pas le dernier moment pour la renouveler, gratuitement, à la Police municipale.

Pourquoi changer la carte résidant Moneo ?

La carte à puce électronique insérée dans votre carte a une durée de validité de 3 ans, votre carte résidant Moneo arrive donc à échéance au 30 juin 2012.

Au-delà du 30 juin 2012, vous ne pourrez plus l'utiliser, ni bénéficier du 1/4h gratuit.

Rapprochez-vous de la Police municipale pour procéder à son renouvellement et continuer à bénéficier du 1/4h résidentiel gratuit.

L'équipe de la Police municipale a été renforcée jusqu'au 30 juin pour mieux vous servir. Elle est à votre disposition au 8, place Henri d'Astier (à côté du Centre Commercial Bercy 2), **du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption, avec une nocturne jusqu'à 19h tous les jeudis, jusqu'au 30 juin.**

Comment bénéficier d'une nouvelle carte ?

Pour renouveler votre carte, munissez-vous des pièces justificatives suivantes :

- une facture EDF de moins de 3 mois (ou l'échéancier annuel),
- la carte grise de votre véhicule,
- l'ancienne carte résidant Moneo.

Pour bénéficier de la carte résidant Moneo pour la 1^{ère} fois, vous devez présenter la taxe d'habitation de l'année écoulée (ou la taxe foncière) aux mêmes nom, prénom et adresse que ceux figurant sur la carte grise du véhicule. Les commerçants et artisans devront fournir un extrait Kbis de leur entreprise.

Si votre carte est créditée en argent à la date de son renouvellement, AUCUN PROBLÈME.

Présentez-vous à la police municipale avec la carte résidant Moneo et votre carte bancaire, afin d'effectuer le transfert d'argent, de l'une vers l'autre.

Où recharger la carte résidant Moneo ?

La carte résidant Moneo s'utilise pour le paiement du stationnement résidentiel dans les horodateurs de Charenton-le-Pont. Elle permet à son titulaire de bénéficier de 15 mn de stationnement gratuit, une fois par jour.

Elle permet aussi de payer et d'accéder à la piscine municipale ou de régler ses achats dans tous les commerces et automates affichant le logo Moneo.

La carte résidant Moneo se recharge à l'aide d'une carte bancaire CB en ligne sur www.moneo.net, dans la plupart des agences bancaires et bureaux de poste ou encore sur les bornes de chargement en libre-service dans 3 sites :

- A la Police municipale - 8, place Henri d'Astier (aux heures d'ouverture au public),
- A la piscine municipale - avenue Anatole France ou avenue Jean Jaurès (aux heures d'ouverture de la piscine, y compris le samedi toute la journée et le dimanche matin),
- Au Centre municipal Sully - 16, rue de Sully (aux heures d'ouverture au public).

Police municipale - 8, place Henri d'Astier (quartier de Bercy)

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Nocturne jusqu'au 30 juin,
tous les jeudis jusqu'à 19h

Tél. 0 8000 94220 (numéro vert gratuit)
ou 01.43.68.16.91
stationnement@charenton.fr
www.charenton.fr ■

La date d'échéance de votre carte résidant Moneo est indiquée en bas à gauche de la carte. Si elle comporte la mention "Moneo expire fin 06/12", au-delà du 30 juin 2012, vous ne pourrez plus l'utiliser



JOURNÉES DU SOUVENIR

Ne jamais oublier pour préserver l'avenir

Le mois d'avril s'achève chaque année sur des cérémonies commémorant la mémoire de celles et ceux dont les destinées ont été abrégées par la folie criminelle d'autres hommes. Ainsi, le 26 avril dernier, la communauté arménienne ainsi que des membres des équipes municipales de Charenton et de Saint-Maurice se sont réunis devant le khatchkar du parc de La Cerisaie pour se recueillir à la mémoire des victimes du génocide de 1915. Lors de cette cérémonie, Arsène Tchakarian, 95 ans, président d'honneur des Anciens Combattants et résistants arméniens de France et dernier survivant du groupe Manouchian, était également présent. Trois jours plus tard, monde combattant et élus se sont retrouvés devant le monument aux morts de Saint-Maurice pour saluer le souvenir des victimes de la déportation commanditée par l'Allemagne nazie et manifester par leur présence notre refus à tous d'oublier et notre volonté de laisser résonner pour longtemps encore ces trois mots si forts : "Plus jamais ça !"



8 MAI 1945

Une commémoration intergénérationnelle

Plusieurs décennies se sont écoulées et pourtant toutes les générations sont là, chaque année, pour évoquer ce qui fut l'épisode le plus tragique de notre histoire, celui par lequel les peuples, même les plus civilisés, ont pris conscience qu'ils ne sont jamais à l'abri de projets criminels pour l'Humanité. Aujourd'hui, le recueillement à la mémoire de ces femmes et ces hommes qui n'ont pas hésité à mettre leur propre vie en péril au profit de la liberté de tous est toujours au cœur de ces commémorations. Mais ces rassemblements, comme le 8 mai dernier au pied du monument aux morts de Charenton, s'adresse aussi aux jeunes générations qui ne connaissent les conflits qu'à travers leurs écrans de télévision pour leur rappeler que



rien n'est définitif et que la vigilance doit toujours être de mise. C'est pourquoi le monde combattant a pu se réjouir à Charenton de voir cette jeunesse, gage de l'avenir, très bien représentée lors de ce 67^e anniversaire de la Victoire notamment par les membres du CMJ qui, comme leurs aînés, ont déposé une gerbe en respect aux victimes de la seconde Guerre mondiale.

A VOS AGENDAS !

Appel du 18 juin

La Communauté de communes et le monde combattant célébreront le 72^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle.

La cérémonie débutera à 18h dans la cour du 18 juin (cour de l'Hôtel de Ville). A l'issue de ce moment de recueillement, les participants seront invités à partager le verre de l'amitié en salle du Conseil municipal en mairie de Charenton.

CIMETIÈRE DE VALMY

La "Patrie" parmi ses enfants tombés pour la France

Le 14 août 2006, la place de l'église s'effondre engloutissant en partie le monument aux morts. Achevée en mai 2009, la rénovation de la place n'avait pu permettre la réinstallation de l'imposant monument dans sa totalité. Ainsi, seul le poilu qui s'élançait au combat casqué et armé du sculpteur Peynot et fondu par Barbedienne avait retrouvé sa place face à l'église.

Restait à trouver un emplacement de choix pour le socle en pierre représentant la figure allégorique de la Patrie douce et triste apportant au soldat les lauriers de la victoire.

Après une longue restauration, le monument commémoratif a officiellement été installé au cimetière de Valmy le 8 mai dernier.





ÉCONOMIE ET EMPLOI

La Caravane des Entrepreneurs et la fête de l'entreprise à Charenton !

Double événement le **vendredi 22 juin 2012 de 8h45 à 17h**, sur la Place Aristide Briand ! La Caravane des entrepreneurs, pôle d'expertise et de conseil itinérant qui passe cette année par 21 destinations, fait escale pour la 2^e fois sur notre territoire. La Maison de l'Emploi (MDE) s'associe pour cette opération à la Direction de l'Economie et de l'Emploi de Charenton-Saint-Maurice.

La Caravane permet de rencontrer en un même jour et sur un même lieu les différents partenaires publics et privés, de bénéficier d'un accueil individualisé et de participer à des conférences, le tout gratuitement.

En 2012, la Caravane s'est notamment donnée pour but de sensibiliser les femmes à l'entrepreneuriat, de faire connaître les opportunités liées à la franchise et d'expliquer les possibilités de développement liées à Internet.

Cette édition ne sera pas comme les précédentes car **le Club Gravelle Entreprendre s'est associé à la Caravane pour lancer la Fête de l'Entreprise** ; un événement qui va réunir les entrepreneurs des 3 villes (Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort) et fera découvrir les entreprises et les activités existant sur le territoire aux habitants et aux chefs d'entreprises.

Il permettra également au Club d'accroître sa notoriété auprès des créateurs et entreprises présents et de les informer de ses actions de soutien aux créateurs, aux jeunes entrepreneurs et aux repreneurs : tutorat, groupe des créateurs, cellule reprise d'entreprise.

De nombreuses animations seront ainsi proposées au public :

- **une conférence** pour présenter le Club et le groupe des créateurs suivi d'un **speed meeting** (permettant de rencontrer un maximum de chefs d'entreprises en un minimum de temps) au sein de la Caravane (entre 12h15 et 14h),
- **des visites** d'entreprises et de commerces locaux,
- **une présentation de métiers** (métiers d'art et insolites),
- **la réalisation d'une cartographie** sur les 3 villes (Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort) représentant les entreprises de services et artisanales.

Dans le cadre d'un partenariat ville / Club, ce sont des lycéens de Robert Schuman (en 1^{ère} Bac Pro Accueil) qui tiendront le stand du Club.

Pour toute information complémentaire, contacter la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.00.

Prochains rendez-vous du Club

Le **14 juin**, une matinale sur la présentation du métier de comptable (8h30 à 10h30, à la DEE, 12, rue du Cadran, espace Toffoli à Charenton) et le **29 juin**, une journée "Cartes sur Table" avec une visite du domaine de Grosbois en partenariat avec le Club Entreprendre du Plateau Briard (de 10h à 16h).

GRAVURE

Sylvie Abélanet, une plasticienne sensible



De larges feuilles de figuier, des angéliques et de fines lianes sont gravées dans le métal. L'univers de Sylvie Abélanet, peintre-graveur est là : dans la précision, l'émotion et la poésie.

Cette artiste charentonnaise s'inspire à la fois des œuvres de Rimbaud et du monde végétal. Le plus souvent, elle utilise des techniques complexes de gravures et principalement l'eau-forte, un procédé de gravure en creux sur le métal que l'on plonge dans l'acide.

Dans son atelier règnent pointes, flacons, pinceaux, plaques de métal et la pièce maîtresse des lieux, la presse, noire, magistrale. La pratique de Sylvie Abélanet naît d'un lent processus de réflexion, de transformations, de nuances : elle travaille ainsi, patiente et attentive aux "accidents" créés par la chimie. Son dernier grand projet en cours est un grand format, de 9 m² au total. Pour cela, 12 plaques de métal seront nécessaires. Une fois imprimées, puis assemblées, les feuilles composeront et révéleront une œuvre immense en même temps qu'un sujet profond : "le paradis en morceaux". La préciosité de cette réalisation tient aussi au fait que chaque élément pourra être

considéré individuellement, comme une pièce unique. Les deux personnages, Adam et Eve, sont représentés au sein d'une végétation harmonieuse, peuplée d'animaux symboliques.

En regard de ce travail, elle viendra plus tard disposer au sol une future installation, "le chaos", pour que le spectateur s'imprègne et se plonge encore plus dans l'espace plastique de l'artiste.

Pour aller plus loin, un ouvrage vient de paraître afin de découvrir le monde sensible de Sylvie Abélanet, il s'intitule "œuvre gravé" (au masculin, car un œuvre est l'ensemble d'une production artistique), aux éditions 400 pages.

Ce livre est disponible à la librairie l'Esprit Livre, située au 22, rue de Paris. Il y est même possible de commander une dédicace de l'artiste. www.sylvieabelanet.com

Actualités culturelles

Génération Graf

Du 7 au 30 juin (vernissage le jeudi 7 juin à 19h)

Entrée libre - Espace Art et Liberté - centre commercial la Coupole - Place des Marseillais - Tél. 01.46.76.68.14.

CONCERTS

Concert de chorales

Avec les chorales de Büren et Coupolyphonie du conservatoire municipal André Navarra. Organisé par la section Allemagne du Comité de jumelage de Charenton.

Samedi 9 juin à 20h

Entrée libre - Chapelle de Conflans - Tél. 01.43.68.46.32.

Erik Satie et ses amis

Concert-lecture par les professeurs des Conservatoires Charenton-Saint Maurice.

Dimanche 17 juin à 17h

Entrée libre - TVO - 49, rue du Maréchal Lederc à Saint-Maurice - Tél. 01.45.18.81.59.

DANSE

Show Hip Hop

par la troupe Lady Mix Crew et bien d'autres invités

Samedi 9 juin à 20h

T2R - 107, rue de Paris - Renseignements auprès de l'Aliaj au 01.46.76.44.50.

THÉÂTRE

"Fin de partie"

Avec notamment " Emballage perdu" de Vera Feyder par les jeunes des ateliers théâtre de l'Aliaj

Jeudi 7 juin à 20h

Petit t2r - 107, rue de Paris - Renseignements auprès de l'Aliaj au 01.46.76.44.50.

"Un vrai bonheur"

De Didier Caron proposé par les adultes des ateliers théâtre de l'Aliaj

Samedi 9 juin à 20h

TVO - 49, rue du Maréchal Lederc à Saint-Maurice - Renseignements auprès de l'Aliaj au 01.46.76.44.50.

"Arsenic et vieilles dentelles"

De J. Kesselring interprétée par la troupe "Libre en Scène".

Jeudi 14 et vendredi 15 juin à 20h30

Entrée libre - TVO - 49, rue du Maréchal Lederc à Saint-Maurice - Renseignements au 06.83.22.54.51.

"Le rhinocéros blanc et le petit moineau"

Tragi-comédie adaptée et mise en scène par Régis Moulou et interprétée par la Compagnie Scénofolies.

Vendredi 15 et samedi 16 juin à 20h30

Petit t2r - 107, rue de Paris - Renseignements au 01.48.89.00.92 ou au 06.11.15.51.40.

Spectacle de fin d'année

Par les enfants des ateliers théâtre de l'Aliaj

Dimanche 17 juin à 16h

T2R - 107, rue de Paris - Renseignements auprès de l'Aliaj au 01.46.76.44.50.

"Amour, gore et beauté"

Comédie de Marc Saez, mise en scène par Lissa Trocmé et interprétée par la Compagnie Scénofolies.

Jeudi 21 et vendredi 22 juin à 20h30

Petit t2r - 107, rue de Paris - Renseignements au 01.48.89.00.92 ou au 06.11.15.51.40.

LECTURES

L'heure du conte

Lecture par les bibliothécaires du secteur jeunesse.

mercredis 13, 20 et 27 juin à 10h30

Entrée libre - Médiathèque des Quais 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00.

Bébé bouquine

Séance animée par la comédienne Frédérique Flanagan.

Pour les enfants de 6 mois à 5 ans.

Samedi 16 juin à 11h

Entrée libre sur réservation
Médiathèque des Quais
36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00.

PORTES OUVERTES

Atelier Pierre Soulages

Samedi 23 juin de 10h à 18h

Entrée libre sans interruption - Atelier Pierre Soulages (87 bis, rue du Petit Château) et Salle Camille Claudel (9, place de la Coupole)
Tél. 01.46.76.66.06.



GROUPE CHARENTON DEMAIN

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE !

Le point de rendez-vous avec l'équipe municipale que nous avons mis en place tous les samedis matins devant le marché couvert rencontre un véritable succès. **Il permet un dialogue entre les citoyens et leurs élus** : critiques, suggestions, remarques sur l'action de la ville, sur ses projets nous sont ainsi livrées directement. Nous essayons à chaque fois d'apporter une réponse dans la semaine ou les quinze jours suivants.

Ce souhait de dialogue avec vous, nous l'avons en permanence. Dès qu'un projet important est à l'étude, nous invitons les Charentonnais à le découvrir, que ce soit sous la forme d'une réunion publique (ex : opération cœur de ville) ou d'une exposition (ex : devenir du terrain Gravelle-Anatole France). Votre avis a également été sollicité sur le changement de sens de la rue de Paris semi-piétonne. L'expérience recueille l'adhésion d'une majorité de commerçants et de riverains.

Parfois même, c'est à votre demande qu'une action peut être conduite chaque fois que nous le pouvons. Les riverains de la rue de l'Abreuvoir se plaignaient d'un stationnement anarchique : la pose d'une barrière a réglé le problème.

La période électorale ne nous a pas permis de vous rencontrer aussi souvent que nous l'aurions souhaité. **Dès la rentrée de septembre, nous viendrons à nouveau à votre rencontre, dans chaque quartier**, afin de vous exposer les projets de la ville, ses réalisations, mais aussi et surtout pour vous entendre.

C'est cela notre conception de la démocratie locale.

Les élus du groupe Charenton Demain

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

NOS VOIX POUR LE CHANGEMENT

Elus de gauche, nous avons vécu un grand moment de joie dimanche 6 mai. **Le changement tant attendu s'est traduit dans les urnes par la victoire de François HOLLANDE.** Notre satisfaction est venue également de notre progression très significative à Charenton : 367 voix seulement séparent les deux candidats.

Un moment rare s'est déroulé ce 6 mai au soir à notre permanence du 35 rue de Verdun quand, par dizaines, les charentonnais ont afflué afin d'exprimer leur satisfaction et leur soutien.

La campagne électorale dans notre ville, a pourtant été entachée par deux actes inacceptables de vandalisme commis contre le local du PS de Charenton et permanence du Conseiller régional, ainsi que par l'attitude honteuse d'élus municipaux UMP pris en flagrant délit de dégradation d'affiches sur nos panneaux officiels (cf Le Parisien du 4/5/12). La police en a été saisie, nous en attendons ses conclusions.

Mais, depuis des mois, rien n'a pu entamer notre détermination à expliquer et défendre les idées de François HOLLANDE. A l'écoute des charentonnais, que nous avons rencontrés très nombreux, nous portons l'espoir du changement.

Au lendemain de l'élection, dépitée, la majorité locale, maintenant opposition nationale, n'a trouvé d'autre sujet de polémique que les drapeaux de la fête de la Bastille, agitant la peur du communautarisme. **Pourtant, lorsque le soir du 6 mai nous reprenions tous en chœur la Marseillaise, place de la Bastille et ailleurs, nous étions tous français et confiants pour l'avenir de notre pays !**

Le changement arrive à travers les mesures qui marqueront le début du quinquennat et l'engagement du Président de la République pour faire entendre la voix de la France dans le monde.

Le 13 mai 2012.

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>

Retrouver l'actualité du Conseiller régional :

<http://www.gillesmauricebellaiche.net>



Les élus du groupe "Réunir pour Changer à Charenton" : G-M BELLAÏCHE, Conseiller régional, entouré de S. POULAIN, J. STEFANI et M. DEFAYE

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

DES TRANSPORTS À CHARENTON...

Soyons lucides : la situation des transports à Charenton n'est pas près de s'arranger!

Nous avons espéré une amélioration, avec la mise en place de moyens de transports diversifiés notamment en liaison avec Paris (pistes cyclables, navette fluviale, offre accrue de transports en commun) et la dissuasion du transit d'automobiles dans la ville. Force est de constater que nous sommes loin du compte !

Les transports en commun par bus ou par métro sont toujours aussi difficiles aux heures de pointe. L'arrivée du tramway à la fin de l'année et l'hypothétique escale charentonnaise des navettes Vogüé ne seront pas suffisantes pour désengorger efficacement nos transports quotidiens, sans compter l'accès laborieux pour rejoindre, à pied, ces deux nouvelles offres...

Et que dire du plan vélo ? Les bonnes intentions de la majorité ont été de courte durée. La piste d'accès au lycée est la seule - et imparfaite - réalisation d'ampleur. Les autres installations (chemin de halage, avenue de Lattre de Tassigny) sont l'œuvre du Conseil général. Nous attendons toujours une réflexion sur l'avenue de Paris, les quais des Carrières et de Bercy...

Pour les piétons, la situation n'est pas brillante non plus ! La porte de Bercy est infranchissable, la porte de Charenton inhospitalière, certaines rues de notre commune dangereuses (avenue de la Liberté, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue de Paris...)

Pire, un **renforcement de la circulation automobile** dans un trafic déjà saturé est prévisible. En effet, le projet d'aménagement urbain du secteur de Bercy va engendrer de nouvelles nuisances, avec la construction d'autres immeubles de bureaux. Les automobilistes nouveaux-venus passeront par l'autoroute A4, le périphérique ou le boulevard Poniatowski... ou par les petites rues de la ville !

Nous aurions souhaité anticiper de nouvelles options de déplacement, hélas, la majorité municipale préfère toujours œuvrer dans la rapidité !



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric, Groupe "Charenton en mouvement"

Les principales décisions du Conseil municipal du 24 mai 2012

Résiliation de la convention entre la Ville et l'association Aliaj

Depuis 1990, l'association Aliaj œuvre en direction de la jeunesse en lien avec la Ville. Ces dernières années, ce partenariat ne fonctionnait plus comme par le passé et un audit a mis en évidence les difficultés de fonctionnement juridiques et financières de l'association. Dans ces conditions, la Ville entreprend de résilier la convention avec Aliaj sans pour autant interrompre toute l'action menée en direction des jeunes. Les missions qui étaient confiées à Aliaj seront donc redéployées vers le service jeunesse de la ville. S'agissant des séjours éducatifs, ceux-ci seront l'objet d'un appel d'offres vers des organismes habilités.

Voté à la majorité (31 pour, 4 contre).

Opération d'urbanisme angle Anatole France-Gravelle

La Ville lance l'opération de construction d'une école élémentaire, d'un centre de loisirs et d'un parking public ainsi que d'un immeuble de logements sur le site qu'occupait l'ancien lycée professionnel Jean Jaurès. Après avoir conduit un concours

d'architectes et en vue de la construction des équipements publics, une demande de permis de démolir est déposée.

Voté à la majorité (28 pour, 4 contre, 3 abstentions).

Ravalement de l'école Desnos

Cette opération nécessaire est prévue dans le budget 2012. Elle s'accompagnera de travaux de ravalement sur le gymnase Maurice Herzog ainsi que sur la médiathèque de Bercy.

Voté à l'unanimité.

Approbation du compte administratif 2011 de la commune

La loi fait obligation aux communes d'adopter leur compte administratif de l'année écoulée avant le 30 juin de l'année en cours. Le compte administratif présente donc les résultats de l'exécution budgétaire 2011. Le résultat net se traduit par un excédent de 8,3 M €

Voté à la majorité (28 pour, 4 contre, 3 abstentions).

Dotation parlementaire

A l'initiative des Sénateurs Catherine Procaccia et Christian Cambon, une dotation parlementaire de

20 000 € est allouée à la Ville de Charenton dans le cadre des travaux qu'elle va engager pour la rénovation de la place Ramon dans le cadre de l'opération "Cœur de ville".

Voté à l'unanimité.

Subventions aux associations

Traditionnellement présentées au Conseil municipal de mai, ces subventions sont un élément important pour le fonctionnement de ces associations sportives, sociales, ... Elles représentent au total un crédit de près de 600 000 €. A ces contributions financières s'ajoutent les soutiens logistiques : mise à disposition d'équipements publics, de salles municipales, communication, ...

Voté à la majorité (31 pour, 4 abstentions).

Partenariat avec le lycée Schuman

Les élèves d'une section bac pro accueil participeront ponctuellement au déroulement des événements organisés par la ville de Charenton. Un partenariat entre la commune et le lycée Schuman est mis en place à cet effet.

Vote à l'unanimité.

Résultats de l'élection présidentielle à Charenton-le-Pont

Premier tour

Inscrits	19 274	
Abstentions	4 083	21,18 % des inscrits
Votants	15 191	78,82 % des inscrits
Blancs ou nuls	184	1,21 % des votants
Exprimés	15 007	98,79 % des votants
Eva JOLY	434	2,89 % des votants
Marine LE PEN	1 298	8,65 % des votants
Nicolas SARKOZY	5 404	36,01 % des votants
Jean-Luc MELANCHON	1 409	9,39 % des votants
Philippe POUTOU	111	0,74 % des votants
Nathalie ARTHAUD	29	0,19 % des votants
Jacques CHEMINADE	33	0,22 % des votants
François BAYROU	1 510	10,06 % des votants
Nicolas DUPONT-AIGNAN	215	1,43 % des votants
François HOLLANDE	4 564	30,41 % des votants

Second tour

Inscrits	19 278	
Abstentions	3 409	17,68% des inscrits
Votants	15 869	82,32% des inscrits
Blancs ou nuls	624	3,93% des votants
Exprimés	15 245	96,07% des votants
François HOLLANDE	7 439	48,80% des votants
Nicolas SARKOZY	7 806	51,20% des votants

Les résultats des deux tours, bureau par bureau, sont consultables sur le site, www.charenton.fr

RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de juin 2012 à septembre 2012 pour les jeunes garçons et filles nés en juin 1996,
- de juillet 2012 à octobre 2012 pour ceux nés en juillet 1996,
- d'août 2012 à novembre 2012 pour ceux nés en août 1996.

Si vous venez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50

La dernière permanence de l'Etat Civil pour le samedi matin se tiendra le samedi 30 juin 2012. Les permanences reprendront le samedi 1^{er} septembre 2012.

Carte d'identité et passeport N'attendez pas l'été !

A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler la carte d'identité ou le passeport. Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec leurs besoins, les habitants sont invités à prendre dès à présent leurs dispositions...

- en vérifiant les dates d'expiration de la carte d'identité et du passeport ;
- en les faisant renouveler dès maintenant, si nécessaire auprès de la Direction des Affaires civiles.

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Sarah TIBI
 Salim DUPUIS FASSI
 Sidonie TIQUET
 Aaronn HADDAD
 Victor HADJADJ
 Luca BOURGAIN
 Shirel ASSAYAG
 Manon ABD-RABI
 Max URVOY
 Rose QUINIO
 Yanis AÏRED
 Cameron TAIEB
 Nina LEVASSEUR
 Inès MADOURI
 Maïa BECHET
 Achille MOSSÉ PONTOISE
 Adam OUCHEN
 Edgard DUPUIS
 Ruben BENABOU
 Prune SAINT-SURIN
 Maxime BRUNET
 Tael SULMAN
 Arthur BONSERGENT OLAVARRIETA
 Arsène LANOY
 Léon SOTTER
 Toma PETRIC
 Samuel ATTALI
 Mathys BLEY
 Thalia SHWARTZ
 Camélia AZOUNI
 Ruben DEBOUTIERE
 Solal COHEN
 Etienne JOUDRIER
 Kévin BOULIÉ
 Julia DE ALMEIDA
 Lou BONIFACE

Assia BILONGO MANENE
 Esteban MARTIN MORENO

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Odile GERMAIN et Gauthier PELLOQUIN
 Narjis NIYA et Lakhdar ROUAI
 Mirianne BLANCHARD et Jores LOUIS
 Kinga Maria BUJAKOWSKA et Robert GILLAN
 Adoukoe ADOTEVI AKUE et Olivier PARIS
 Saliha BOUHRAOUA et Eric DOUSSET
 Chloé SITRUK et Yvonne BEAZIZ
 Delphine FRYBOURG et Arnaud LESEUL
 Charlène SAGNELONGE et Julien VENTURA
 Eve GIOVAGNONI et Pierre DE LA GRANGE
 Karine KERBEL et Denis MEERT
 Johanna OZIEL et Julien TILLEUL

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Jeanne LEROUX veuve BEHZADI
 Claude DIARD épouse CHAMBOST
 Jean-Charles MESSIREJEAN
 Paule GORIN veuve CUAU
 Marcel MAUFFRÉ
 Evelyne FAYETTE épouse GYETVAI
 Philippe ZAPALSKI
 Guy SERVIÈRES
 Maria HAMAR veuve LAURENS
 Simonne LE DU veuve BARGAIN
 Chantal MAJ épouse CHEVESSIER
 Claude BONNABRY

@ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiot

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiot@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 10 juin

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe
- Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 17 juin

Pharmacie MORTILLARO
58 bis, quai des Carrières
- Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 24 juin

Pharmacie MONDOT
2, rue du Général Leclerc
- Tél. 01.43.68.03.97

• Dimanche 1^{er} juillet

Pharmacie KRIEF
54, rue de Paris
- Tél. 01.43.68.01.41

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions
Tél. 01.43.96.78.00



CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Trois avocats conseils sont à votre disposition en Mairie une semaine sur deux chacun. Pour les rencontrer, il suffit de téléphoner à l'accueil de l'Hôtel de Ville au 01.46.76.46.76.

Pour information : Maître Pascal reçoit le lundi de 14h30 à 17h30, Maître Roubert le mercredi de 13h30 à 16h30 et Maître Carminati le vendredi de 14h à 17h.

Par ailleurs, Martial Lamalle, conciliateur de justice assure des permanences (sans rendez-vous) en Mairie le lundi et jeudi de 9h à 12h. Tél. 01.46.76.48.27.

INFO OFFICIELLE

Conseil de la Communauté de communes

La prochaine séance du Conseil de la Communauté de communes se tiendra le **lundi 25 juin** à partir de 19h en Mairie de Charenton.



COLLECTE SÉLECTIVE

Jours de ramassage

- Les containers verts (ordures ménagères) : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.
- Les containers marrons (multi-matériaux) : mardi et vendredi.
- Les containers bleus (verre) : vendredi.
- Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), pour tous : mardi.

SAMEDI 7 JUILLET DE 19H30 À MINUIT • PLACE BRIAND

BUM géante



L'école est finie!

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE